

**En cas de difficulté personnelle, vous pouvez également bénéficier de l'écoute personnalisée d'un professionnel.**

Un réseau d'assistant(e)s de service social réparti sur tout le territoire pour accompagner les agents confrontés à des difficultés dans leur vie personnelle ou familiale, en toute confidentialité.



**Des aides financières spécifiques permettant de surmonter les difficultés du quotidien peuvent être accordées en cas de nécessité.**

Des aides existent également pour aider les agents à différentes étapes de la vie professionnelle (ex : prime d'installation à la prise de poste) ou personnelle (ex : aide pour l'accession à la propriété immobilière).

**3 000** C'est en euros le montant maximum de l'aide accordée en cas de difficulté personnelle.

**Vous pouvez librement adhérer à la mutuelle santé et prévoyance référencée par ministères économiques et financiers : la MGEFI**

Des actions de sensibilisation individuelle et collective pour protéger votre santé sont également organisées chaque année.



## LIENS UTILES

Retrouvez les coordonnées de votre délégation départementale sur le portail [actionsociale.finances.gouv.fr](http://actionsociale.finances.gouv.fr)

De multiples initiatives locales sont conduites pour renforcer les liens entre les agents, et les aider à faire face aux difficultés du quotidien.

Sorties collectives, organisation de l'arbre de Noël pour les enfants, échanges et conseils de vie au quotidien (ex.: consultations de psychologues, défendre ses droits...).



**500** C'est le nombre d'événements socioculturels organisés chaque année.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

**VOS PRESTATIONS**

**Action Sociale**  
MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

en 1 clic

[actionsociale.finances.gouv.fr](http://actionsociale.finances.gouv.fr)



**Besoin de déjeuner, de vous loger, de faire garder vos enfants, de partir en vacances, de pratiquer une activité culturelle ou sportive ?**  
 Le Secrétariat général des Ministères économiques et financiers met à votre disposition une grande variété de prestations d'action sociale.  
**Notre objectif ? Améliorer vos conditions de vie professionnelle et personnelle !**



**Rejoignez l'un des restaurants administratifs situés à proximité de votre lieu de travail.**

Ces restaurants subventionnés vous proposent des menus variés à des tarifs liés à votre rémunération.



Pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un accès à une solution de restauration collective de proximité, le Secrétariat général fournit des titres restaurant dématérialisés.

D'une valeur faciale de six euros, ces titres restaurant sont pris en charge à parité par l'administration et par l'agent bénéficiaire.

#### Bon à savoir

Les tarifs sont subventionnés en fonction de l'indice de rémunération.

**900** C'est le nombre de restaurants subventionnés sur tout le territoire, y compris outre-mer.

**8 000 000** C'est le nombre de repas servis chaque année aux agents actifs et retraités des ministères économiques et financiers.



**Vous pouvez avoir accès à un parc locatif de logements sociaux répartis sur Paris et plusieurs grandes villes de province.**

Sont privilégiées les zones géographiques soumises à forte tension immobilière.



Vous avez également accès aux aides au logement mises en place au niveau interministériel.

#### Bon à savoir

Des aides et des prêts existent également pour vous faciliter l'installation ou l'acquisition de votre logement :

- Aide à la première installation (API)
- Prêt immobilier complémentaire
- Prêts pour l'amélioration de l'habitat, ou l'adaptation aux situations de handicap

Les prestations logement sont soumises à conditions, notamment de ressources.

**1 000** C'est le nombre de logements vides attribués chaque année aux agents des ministères économiques et financiers à Paris et en province.

**700** C'est le nombre de places en foyers meublés attribués chaque année.



**Des places en crèches sont réservées à proximité des services ou du domicile des parents, en plus d'une aide CESU pour les enfants jusqu'à 12 ans.**

Attribué sous conditions de ressources, le chèque emploi service universel (CESU) 6-12 ans proposé par le Secrétariat général complète le dispositif interministériel limité aux enfants de 0 à 6 ans.



**500** C'est le nombre de berceaux réservés aux agents des ministères économiques

**4 500** C'est le nombre de CESU accordés chaque année pour la garde des enfants de 6 à 11 ans révolus



**Plus de 50 destinations de tourisme à tarif réduit vous sont proposées chaque année.**



Par ailleurs, les enfants peuvent également partir en colonie pour des séjours courts et longs pendant les vacances scolaires et vous pouvez avoir accès à des installations sportives et culturelles à tarif réduit. Selon votre implantation géographique, vous pouvez pratiquer un sport individuel ou collectif, et emprunter de livres, de films et de la musique.

**10 000** C'est le nombre d'enfants qui partent en colonie chaque année

